

DELIBERATION
relative au Budget rectificatif 2024 n°1 du Cnous

La présidente du Centre national des œuvres universitaires et scolaires,

*Vu les articles L822-1 à L822-5 du code de l'éducation,
Vu le décret n°2016-1042 du 29 juillet 2016 relatif aux missions et à l'organisation des œuvres universitaires,
Vu les articles 202 et 210 à 214 du décret n°2012-1246 du 7 novembre 2012 relatif à la gestion budgétaire et comptable publique,
Vu l'arrêté du 7 août 2015 modifié relatif aux règles budgétaires des organismes,
Vu le règlement intérieur du Conseil d'administration du Cnous adopté le 27 mars 1997 et modifié le 9 juillet 2010, le 24 novembre 2016 et le 27 mars 2019,
Vu les documents relatifs au budget rectificatif n°1 présentés en conseil d'administration.*

- **Point de l'ordre du jour**

4 – Exercice 2024 : BR1 2024

- **Entendu l'exposé de Madame Bénédicte DURAND, Présidente du Cnous ;**
- **Proposition de décision soumise au Conseil d'administration :**

Article 1 :

Le conseil d'administration vote les autorisations budgétaires suivantes :

- **168,0 ETPT** sous plafond et **6,0 ETPT** hors plafond (notifié : 168 ETPT sous plafond).
- **510 536 322 €** d'autorisations d'engagement dont :
 - 15 980 100 € pour les dépenses de personnel
 - 486 182 022 € pour les dépenses de fonctionnement
 - 8 374 200 € pour les dépenses d'investissement.
- **511 102 766 €** de crédits de paiement, dont :
 - 15 980 100 € pour les dépenses de personnel
 - 486 748 466 € pour les dépenses de fonctionnement
 - 8 374 200 € pour les dépenses d'investissement.
- **504 793 273 €** de recettes
- **- 6 309 493 €** de solde budgétaire (déficit).

Article 2 :

Le conseil d'administration vote les prévisions comptables suivants :

- **35 131 835 €** de variation de trésorerie
- - **1 946 552 €** de résultat patrimonial
- - **1 852 493 €** de capacité d'autofinancement (IAF)
- - **6 309 493 €** de variation du fonds de roulement

Après en avoir délibéré, le conseil d'administration **approuve**, à la majorité des membres présents ou représentés, la présente délibération.

Nombre de membres constituant le conseil : 29

Quorum : 9

Membres participant à la délibération : 17

Procurations : 7

Abstentions : 1

Pour : 13

Contre : 10

- Original signé -

Bénédicte DURAND

PJ : La présentation du BR1, les tableaux des emplois, des autorisations budgétaires, de l'équilibre financier et de la situation patrimoniale.